

Logement social étudiant : une offre développée, moderne, adaptée aux nouveaux besoins

→ Logement social étudiant à Lyon : une très forte demande

Le Crous de Lyon développe de nombreux projets immobiliers pour augmenter la capacité d'hébergement social étudiant sur l'agglomération lyonnaise.

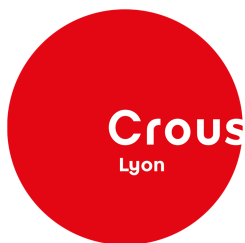
En effet, cette année, le Crous de Lyon a reçu 44 438 demandes de logements pour **8 747 places** en résidence universitaire (ouvertes à la rentrée 2016).

→ 4 000 places de logements supplémentaires

Pour mieux répondre à la demande des étudiants, le Crous de Lyon s'est inscrit comme l'acteur majoritaire de l'engagement du Président de la République de réaliser 40 000 nouveaux logements étudiants d'ici fin 2017 en France, dont 4 000 sur l'académie de Lyon :

- **Depuis 2012 le Crous de Lyon a déjà réalisé 1 607 logements, dont 7 nouvelles résidences livrées à la rentrée 2014 et 2015 :**
 - Rue Bugeaud à Lyon 6^{ème} : 69 places
 - Joseph Cartellier à Villeurbanne : 210 places
 - Aimé Césaire à Saint-Priest : 134 places
 - A. Lirondelle – Château de la Buire à Lyon 3^{ème} : 99 places
 - Les Quais à Lyon 7^{ème} : 201 places en T1
 - Philomène Magnin à Lyon 5^{ème} : 161 places, 122 en T1 et 39 en appartements partagés T4 et T5
 - Chavanelle à Saint-Etienne : 58 places, 43 en T1 et 15 en appartements partagés T6.
- **Les années 2016 et 2017 permettront de réaliser pas moins de 1 556 logements. Les opérations sont déjà enclenchées :**
 - Les Girondins, Lyon 7^{ème} : 170 places, ouverture en septembre 2016
 - Parc Blandan, Lyon 7^{ème} : 260 places,
 - La Duchère, Lyon 9^{ème} : 126 places,
 - Mermoz, Lyon 8^{ème} : 435 places,
 - Delessert pilotis : 45 places
 - Lyon sud : 100 places
 - Confluence : 90 places
 - Villa Jussieu, Villeurbanne : 260 places
 - Urban Park, Saint-Etienne : 70 places, 42 en T1 et 28 en appartements partagés T5.

- LOGEMENT
- RESTAURATION
- BOURSES
- ACTION SOCIALE
- EMPLOI
- CULTURE
- INTERNATIONAL



L'ensemble de ce programme de construction est soutenu par la Région Auvergne - Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, la Ville de Saint-Etienne, l'Etat et le Crous.

→ La colocation au Crous : économies, intégration et lien social

Le Crous de Lyon propose 822 places en colocation dans des appartements partagés jusqu'au T7 à Lyon, Saint-Priest, Bourg-en-Bresse, et Saint-Etienne.

- **Vivre ensemble tout en gardant indépendance et intimité**
 - **Des espaces individuels et des espaces communs** dans des appartements meublés et équipés adaptés à la colocation étudiante.
 - **Des loyers attractifs** puisque les étudiants bénéficient des tarifs sociaux du Crous avec des tarifs toutes charges comprises (eau, électricité, chauffage et internet), et qu'ils peuvent percevoir les aides au logement de manière individuelle.
 - **Des contrats adaptés** avec un bail et une caution personnels par colocataire et aucun engagement collectif (pas de bail solidaire).

- **Faciliter l'intégration et Les échanges**

Vivre avec une ou plusieurs personnes permet aux étudiants de rencontrer d'autres jeunes d'établissements ou filières différents.

Cette cohabitation facilite leur intégration dans la vie étudiante et dans une nouvelle ville en créant facilement des liens d'amitiés, en échangeant leurs connaissances et leurs découvertes, en s'aidant pour leurs études.

→ Comment faire une demande de logement au Crous ?

Les demandes de bourse et de logement, à renouveler chaque année, se font uniquement sur Internet, www.etudiant.gouv.fr, impérativement entre le 15 janvier et le 31 mai 2016 pour les études suivies en 2016-2017.

- LOGEMENT
- RESTAURATION
- BOURSES
- ACTION SOCIALE
- EMPLOI
- CULTURE
- INTERNATIONAL



Contact Presse : Aurélie Brousse

Chargée de Communication Crous Lyon
communication@crous-lyon.fr // 06.34.01.46.09

www.crous-lyon.fr